



FALC PERFECTIONNEMENT

[Date du programme-devis : juin 2024]



Objectif de la formation

A l'issue de la formation, le participant sera capable **de mettre en pratique l'ensemble des règles européennes du facile à lire et à comprendre (FALC) afin de rédiger des documents en FALC et ainsi rendre l'information accessible aux personnes en situation de handicap intellectuel ou en difficulté de compréhension.**

Objectifs opérationnels

- Créer et traduire des documents en appliquant les 57 règles du Facile à Lire et à Comprendre pour une communication accessible (écrite, orale et numérique)
- Appliquer une méthode pour construire son information
- Maitriser la méthodologie d'implication des personnes en situation de handicap intellectuel ou en difficulté de compréhension pour l'écriture, la relecture et la validation en FALC
- Appliquer la méthodologie d'évaluation et de validation existante

Public concerné

Cette formation s'adresse à tout professionnel souhaitant transcrire des documents en FALC et mieux communiquer avec les personnes en difficulté de compréhension

Prérequis pour suivre la formation

Cette formation nécessite de répondre au prérequis suivant :

- Avoir suivi la formation « FALC Initiation » animée par le bureau FALC de l'ESAT L'Envol

Programme de la formation

Séquences de la 1^{ère} journée de formation

- Rappels sur le FALC : définition et objectifs
- Les 57 règles du FALC à travers les différents aspects d'un document

Séquences de la 2^{ème} journée de formation

- Les étapes pour rendre l'information accessible
- La liste de vérification des documents FALC
- La checklist automatique
- Les outils à disposition

Les stagiaires peuvent venir avec un ordinateur portable pour réaliser les exercices pratiques au cours de la formation.

Au cours des 2 journées de formation :



Echanges et partages d'expériences



QCM

Ateliers d'écriture de documents en Facile à Lire et à Comprendre



Production de documents accessibles

Exercices d'application des règles du « Facile à lire et à comprendre »

Les exercices pratiques se font sur la base des documents amenés par les stagiaires et issus de leur quotidien.

Formation Intra-entreprise

A noter que le contenu de ce programme peut faire l'objet d'une adaptation aux besoins spécifiques du client.

Un ou des stagiaires sont en situation de handicap ? Contactez-nous pour étudier les besoins en adaptation des moyens pédagogiques et/ou logistiques.

Modalités et délais d'accès

Formation Intra-entreprise

Après validation du programme de formation et à compter de la réception du document « Organisation de la formation », nous vous faisons parvenir dans les 7 jours une convention de formation. Un exemplaire tamponné et signé de la convention doit nous parvenir avant le démarrage de la formation, accompagné le cas échéant de l'accord de prise en charge de votre OPCO.

Formation Interentreprises

Le formulaire d'inscription doit être envoyé au plus tard 14 jours avant le démarrage de la formation. A réception, nous vous faisons parvenir une convention de formation, sous réserve des places disponibles. Un exemplaire tamponné et signé de la convention doit nous parvenir avant le démarrage de la formation pour valider l'inscription, accompagné le cas échéant de l'accord de prise en charge de votre OPCO.

Méthodes et outils pédagogiques

Animation de nos formations

- Pédagogie active et interactive mixant concepts et méthodes, échanges, exercices et mises en situation.
- Formations concrètes et opérationnelles, conçues pour une application immédiate dans le contexte professionnel.

- Illustrations et cas pratiques basés sur les réalités des entreprises et/ou situations de travail des participants.
- Contexte dynamique et participatif, incitant les stagiaires à s'exprimer, partager et « phosphorer ».

Supports pédagogiques

- Contenu de formation diffusé par vidéo projecteur ou écran de projection.
- Distribution à chaque participant d'un livret pédagogique de fin de formation.
- Remise d'une fiche pratique et d'un document pédagogique pour enrichir la base de connaissances des stagiaires.

Accompagnement des participants

Tout au long de la formation, la formatrice et les co-formatrices en situation de handicap intellectuel :

- accompagnent les stagiaires dans leur acquisition de connaissances ;
- leur apportent un soutien actif dans les phases de mises en pratique et mises en situation.

Dans un délai de 6 mois à compter de la formation, le stagiaire peut prendre contact avec la formatrice pour :

- demander des conseils et précisions ;
- échanger sur ses succès ou difficultés dans la mise en application de ses nouvelles compétences.

Modalités de suivi des apprenants

Le contrôle de la présence se fait par la signature par demi-journée de chaque stagiaire (feuille de présence). Un certificat de réalisation est remis au stagiaire et au client à la suite de la formation.

Appréciation des acquis et de la formation

Evaluation des acquis

En début de formation	En cours de formation	En fin de formation
<ul style="list-style-type: none"> • Positionnement du stagiaire au regard des objectifs opérationnels de la formation au cours du tour de table initial. 	<ul style="list-style-type: none"> • Contrôle des connaissances en continue entre le formateur et les stagiaires notamment au travers des quiz et exercices. 	<ul style="list-style-type: none"> • Evaluation des acquis via un quiz réalisé en début de formation et en fin de formation.

Evaluation de la formation

La formatrice et les co-formatrices	Les stagiaires
<ul style="list-style-type: none"> • Réalise un tour de table pour évaluer le niveau de satisfaction globale des stagiaires. 	<ul style="list-style-type: none"> • Remplissent un questionnaire d'évaluation visant à recueillir leur avis sur le contenu de la formation, la qualité de l'animation, l'organisation matérielle et l'appréciation globale.

Formation Intra-entreprise

Les évaluations des stagiaires sont ensuite traitées et transmises au client et/ou au prescripteur. Un debriefing téléphonique est organisé avec le client à l'issue de la formation intra-entreprise.

Formation Interentreprises

Les évaluations des stagiaires sont ensuite traitées et transmises au client et/ou au prescripteur. Sur demande du client, un debriefing téléphonique peut être organisé à l'issue de la formation interentreprises.

Dans le cadre du processus d'amélioration continue de NEOPTIMA, les résultats des évaluations sont analysés et partagés entre les formateurs et peuvent donner lieu à l'adaptation des contenus et/ou méthodes pédagogiques.

Nous veillons à la satisfaction des différentes parties prenantes (stagiaire, client, prescripteur, financeur) envers les actions de formation professionnelle que nous concevons, commercialisons, animons et évaluons. Aussi, nous nous engageons à :

- recueillir les éventuelles difficultés, aléas, réclamations exprimés en cours de prestation via notre formulaire, disponible sur simple demande au formateur ou par e-mail à neoptimarh@neoptima.com ;
- à apporter, après examen, une réponse au demandeur dans un délai raisonnable n'excédant pas 1 mois à compter de la réception du formulaire et à mettre en place au besoin des actions correctives et/ou d'amélioration continue.

Modalités pratiques

Les formations sont animées dans les locaux de l'ESAT l'Envol qui dispose d'une salle dédiée :

- pouvant accueillir jusqu'à 10 stagiaires ;
- équipée du mobilier et des équipements pédagogiques nécessaires (écran de projection, paperboard, fournitures) ;
- accessible aux personnes à mobilité réduite.

Formation Intra-entreprise

Les formations intra-entreprises peuvent également être dispensées dans les locaux du client. Auquel cas, nous vérifions la mise à disposition des moyens nécessaires au bon déroulement de la formation et au respect des mesures liées au contexte sanitaire et nous assurons des conditions d'accessibilité des personnes à mobilité réduite.

Un ou des stagiaires sont en situation de handicap ? Contactez-nous pour étudier les besoins en matière d'accessibilité.

Intervenants

Chaque session de formation est coanimée par :

- Mme Anne LE BOLU – Educatrice technique spécialisée / Responsable du Bureau FALC de l'ESAT l'Envol,

- Et deux Opérateurs du Bureau FALC en situation de handicap intellectuel (Mme Kristelle BARRANCO, Mme Héloïse CAIRE, Mme Aurélie FAIVRE, Mme Sandrine FORTUNE, Mme Elodie FRASQUET, Mme Caroline POLI, M. Jean-Luc REGARD).

Les intervenants sont formés au FALC et à la formation ou à la co-formation.

Leur expertise leur a permis de travailler pour différents clients prestigieux comme le cabinet du Premier ministre, le Service d'Information du Gouvernement, les monuments nationaux, les Sites d'Exception en Languedoc ou bien encore le Service de communication de la Ville de Paris.

Mme Anne LE BOLU assure les fonctions de référente pédagogique.

Mme Marie-Laure LAUTIER assure les fonctions de référente administrative et handicap.

Durée de la formation

- 2 jours soit 14 heures.

Dates & Horaires de la formation

Formation Intra-entreprise

Les dates et les horaires sont à planifier en concertation avec le client.

Formation Interentreprises

- Dates :
 - Les 26-27 septembre 2024,
 - Ou les 28-29 novembre 2024.
- Horaires : 8h30-12h30 / 13h30-16h30.

Participants

- Pour garantir le confort et les interactions, les groupes seront constitués de 6 à 10 participants.

Lieu de la formation

- La formation aura lieu dans locaux de l'ESAT l'Envol situés 369 avenue Blaise Pascal à Castelnau-le-Lez ou dans les locaux du client.

Formation Interentreprises

- Une convocation précisant le lieu de la formation et les modalités pratiques sera envoyée 15 jours avant le démarrage.

Tarif de la formation

- Coût forfaitaire pour la conception et l'animation de deux journées de formation comprenant l'ensemble des frais pédagogiques :
 - **En intra-entreprise** : 2 400 euros nets* pour un groupe de maximum 10 stagiaires.

→ **En interentreprises** : 600 euros nets* par stagiaire.

* Honoraires exonérés de TVA en vertu de l'article 261 du Code Général des Impôts relatif à la formation professionnelle continue

Possibilité de déjeuner sur place (self cafétéria) :

→ **En intra-entreprise** : 14€90 par personne (la facture est envoyée au client à l'issue de la formation).

→ **En interentreprises** : le déjeuner est pris en charge par l'ESAT L'Envol de Castelnaud-le-Lez.

Des frais de déplacement peuvent s'appliquer pour les formations en présentiel hors Hérault.

Qualiopi

Neoptima est **certifié QUALIOPi** (Certificat Qualiopi N°2100471.2) au titre de la catégorie actions de formation. Ce certificat atteste de la qualité du processus mis en œuvre et vous permet de bénéficier de financements publics et mutualisés de la formation professionnelle.

Personne à contacter

- **Madame Anne LE BOLU – Formatrice & Référente pédagogique**
Par email à anne.le-bolu@unapei34.fr
Ou par téléphone au 06.71.35.78.61
- **Madame Marie-Laure LAUTIER – Référente administrative et handicap**
Par email à mlautier@neoptima.com
Ou par téléphone au 06.87.14.55.17